

Thérèse Rousseau-Houle. — *Précis du droit de la vente et du louage*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1978, 399 pages

Étienne Croteau

Volume 10, numéro 1, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059638ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059638ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Croteau, É. (1979). Compte rendu de [Thérèse Rousseau-Houle. — *Précis du droit de la vente et du louage*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1978, 399 pages]. *Revue générale de droit*, 10(1), 329–329.
<https://doi.org/10.7202/1059638ar>

invitent les chercheurs à contribuer, par leurs textes, aux prochains numéros de leur collection. Nous croyons qu'un nouveau courant pourra être suscité chez les juristes dont les effets pourraient se faire ressentir jusqu'au Québec. Suite à cela, nous pouvons nous attendre à des productions scientifiques intéressantes replaçant le droit dans son contexte social. La collection «Critique du droit» est à surveiller dans l'avenir.

Carole DÉZIEL,
professeur à la Faculté de Droit
de l'Université d'Ottawa.

Thérèse ROUSSEAU-HOULE. — *Précis du droit de la vente et du louage*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1978, 399 pages.

L'auteur, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Laval, avait déjà publié, sous la mention notes de cours, deux volumes ronéotypés sur les principaux contrats. Le premier était consacré à la vente; le second au louage, mandat, prêt et dépôt. Le présent précis contient une partie de ces textes, qui ont été mis à jour, en même temps que de nouveaux développements, principalement en matière de contrat d'entreprise.

L'ouvrage est divisé en deux titres. Le premier titre est consacré à la vente et couvre plus de deux cents pages. Les chapitres un et deux envisagent respectivement la vente dans sa formation et ses effets. On y trouve peu de développement sur le transfert de propriété mais les obligations du vendeur et de l'acheteur sont analysées en détail. Soulignons en particulier l'examen de la jurisprudence en matière de vices cachés. Le chapitre trois expose les règles particulières à certaines ventes (vente à réméré, vente à tempérament telle que réglementée par la *Loi de la protection du consommateur* de 1971, la vente de créances etc., à l'exception toutefois de la vente en bloc des articles 1569 a et suivants du Code civil), alors que le chapitre quatre donne l'essentiel en ce qui concerne l'échange et la dation en paiement.

Le second titre de l'ouvrage se divise en deux sous-titres. Le sous-titre I présente une analyse des règles du louage de choses en quatre chapitres: formation du contrat, effets du contrat, sous-location et cession de bail, cessation et renouvellement du contrat. Le sous-titre II, intitulé louage d'ouvrage, est centré sur le contrat d'entreprise à l'exclusion du contrat de travail et du contrat de transport, ces derniers entrant dans le cadre d'autres cours. Il couvre quelque soixante-dix pages. Sur le contrat d'entreprise, l'auteur écrit, avec raison, dans son avant-propos: «L'étude comparative des conditions de formation et d'exécution des contrats d'entreprise en droit public et en droit privé pourra intéresser non seulement les juristes mais aussi les ingénieurs, les architectes et les constructeurs qui y trouveront une source de renseignements et de référence».

Tout au long du livre, on trouve, en retrait dans le texte, de nombreuses références à des décisions qui confirment la règle, l'illustrent, ou soulèvent quelques problèmes particuliers. Souvent ces décisions sont accompagnées d'un court extrait ou d'une note d'intérêt. On trouve également en notes de bas de page, ou parfois dans le texte même, la position de l'Office de révision du Code civil relativement aux questions traitées. Le lecteur se trouve ainsi confronté avec ce qui sera peut-être le droit de demain. L'ouvrage contient en outre de nombreuses références à la doctrine, une table des matières détaillée ainsi qu'un index analytique.

La matière est bien ordonnée, le style est alerte, le texte est une «photo-réduction» bien réussie d'un texte dactylographié comportant une variété de caractères.

Le Précis du droit de la vente et du louage inaugure la collection des ouvrages pédagogiques de la Faculté de Droit de l'Université Laval. Il est heureux que les résultats de la recherche soient ainsi mis à la portée de tous. Souhaitons bon succès à cette collection.

Étienne CROTEAU,
professeur à la Faculté de Droit
de l'Université d'Ottawa.